

Séance du jeudi 2 mars 2023

Délibération n° 01\_2023\_013

**Avis sur un projet photovoltaïque  
Ville de Saint-Amand-Montrond**

Le Conseil communautaire s'est réuni le jeudi deux mars deux mille vingt-trois à dix-huit heures, salle des Actes de l'Hôtel de Ville de Saint-Amand-Montrond.

<u>COMMUNES</u>	<u>TITULAIRES</u>	<u>REEMPLACANTS</u>
<b>ARPHEUILLES</b>	Monsieur Pascal AUGENDRE	Almaric GUIDOUX
<b>BESSAIS-LE-FROMENTAL</b>	Monsieur Serge AUDONNET	
<b>BOUZAIS</b>	Monsieur Olivier PARILLAUD	
<b>BRUÈRE-ALLICHAMPS</b>	Monsieur Roger DAGHER	
<b>CHARENTON-DU-CHER</b>	Monsieur Pascal AUPY Madame Colette PY	Absent
<b>COLOMBIERS</b>	Monsieur Daniel BÔNE	
<b>COUST</b>	Monsieur Pascal COLLIN	Pouvoir à Gérard MARTEAU
<b>DREVANT</b>	Monsieur Patrick BIGOT	
<b>FARGES-ALLICHAMPS</b>	Madame Édith MICHELIC	
<b>LA CELLE</b>	Monsieur Philippe AUZON	
<b>LA GROUTTE</b>	Monsieur Philippe PERRICHON	
<b>MARÇAIS</b>	Madame Michelle RIVET	
<b>MEILLANT</b>	Madame Marie-Claude JULIEN	
<b>NOZIÈRES</b>	Monsieur Franck DAUMIN	
<b>ORCENAI</b>	Monsieur Yann CADIER	
<b>ORVAL</b>	Madame Clarisse DULUC Monsieur Alain ANDRIAU Madame Françoise GONNET	Pouvoir à Alain ANDRIAU Excusée
<b>SAINT-AMAND-MONTROND</b>	Monsieur Emmanuel RIOTTE Madame Jacqueline CHAMPION Monsieur Francis BLONDIEAU Madame Florence COMBES Monsieur Geoffroy CANTAT Madame Isabelle CHAPUT Monsieur Raphaël FOSSET Madame Sophie CUINIÈRES Monsieur Jean-Claude LAUNAY Madame Malika LACH-HAB Monsieur Didier DEVASSINE Madame Noura ANGLADE Monsieur Philippe MARME Madame Sandrine KOSTADINOV Madame Marie BLASQUEZ Monsieur Yves PURET Madame Sylvie OLIVIER	Pouvoir à Geoffroy CANTAT Pouvoir à Sophie CUINIÈRES Pouvoir à Florence COMBES Arrivée au point n° 2 Pouvoir à Raphaël FOSSET Absente Pouvoir à Noura ANGLADE Pouvoir à Jacqueline CHAMPION
<b>SAINT-PIERRE-LES-ÉTIEUX</b>	Monsieur Gérard MARTEAU	Pouvoir à Daniel BÔNE
<b>VERNAIS</b>	Monsieur Charles ADOLPH	

Membres en exercice : 38  
Membres présents : 26  
Membres votants : 35

Secrétaire de séance : Monsieur Yann CADIER

Date de la convocation : 23 février 2023  
Date de l'affichage : 23 février 2023

Accusé de réception en préfecture  
018-200036135-20230302-012023013-DE  
Date de télétransmission : 10/03/2023  
Date de réception préfecture : 10/03/2023

## *Extrait du Registre des délibérations*

Séance du jeudi 2 mars 2023

### **Délibération n° 01\_2023\_013**

#### **Avis sur un projet photovoltaïque Ville de Saint-Amand-Montrond**

Monsieur Daniel BÔNE, Président, présente ce dossier.

Vu le dépôt d'un permis de construire, le 21 avril 2022, auprès de la Préfecture du Cher par la société URBA 387, relatif à un projet photovoltaïque à Saint-Amand-Montrond ;

vu les articles R.123-1 à R.123-27 du Code de l'environnement ;

conformément aux dispositions des articles L.122-1 et R.122-7 du Code de l'environnement, le Conseil communautaire est sollicité pour donner son avis dans le cadre de l'instruction du PC n° 018 197 22 M0009, au titre de l'évaluation environnementale ;

considérant que le dossier d'évaluation environnementale présenté fait état d'un environnement proche caractérisé par la présence de nombreuses habitations ;

considérant que le site, localisé en entrée de ville, sera particulièrement visible et nécessitera donc une intégration soignée, notamment par un traitement paysager des haies Sud et Ouest ;

considérant que la Ville de Saint-Amand-Montrond souhaite que ces haies permettent de masquer l'installation, il est demandé au porteur de projet d'implanter des haies d'essences locales d'une hauteur minimale de 4 mètres, ce qui favoriserait également la présence d'oiseaux. Le bardage existant devra être déposé dans sa totalité ;

considérant que ces modifications du projet, à la marge, permettrait une meilleure intégration de celui-ci dans l'environnement ;

considérant que cette demande fait l'objet d'une étude d'impact et doit ainsi être soumise à une enquête publique conformément aux articles R.123-1 à R.123-27 du Code de l'environnement.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, émet un avis favorable, assortis des prescriptions ci-dessus au titre de l'évaluation environnementale, sur le projet photovoltaïque de la Ville de Saint-Amand-Montrond.**


---

Le Président



Daniel BÔNE

Le secrétaire de séance



Yann CADIER